



## TARIFS FRAIS DE SECOURS SUR PISTES ANNEE 2021-2022

N°	TYPE D'INTERVENTION	TYPE DE PRISE EN CHARGE	PRIX TTC EN EUROS	
1	Petits soins avec ou sans évacuation en scooter		70	
2	Zone 1 - front de neige (intervention piste(s) avec évacuation traîneau, barquette)		133	
3	Zone 2 - zone rapprochée (ensemble des pistes autres que celles indiquées aux n° 2, 4 et 5 (intervention piste(s) avec évacuation traîneau, barquette)		242	
4	Zone 3 - zone éloignée, gravitairement accessible par remontées mécaniques dans la limite des zones définies par le plan annexé (intervention piste(s) avec évacuation traîneau, barquette) et intervention en nocturne sur le créneau horaire 18h/22h quelle que soit la zone		305	
5	Pistes fermées ou secours hors zone définie par le plan (intervention 4 pisteurs maximum avec ou sans évacuation)		790	
6	TRANSPORT en ambulance entre le bas des pistes ,ou le lieu de l'accident si celui-ci se produit en dehors des pistes balisées, et le centre de soins approprié:			
	<b>PAR AMBULANCE PRIVÉE</b>			
	secteur de la Croix Fry	vers un cabinet médical de la Clusaz		205
		vers un cabinet médical de Merdassier		213
		vers un cabinet médical de Thônes		215
		vers un établissement hospitalier d'Annecy de jour		287
		vers un établissement hospitalier d'Annecy de nuit		235
	secteur de Merdassier	vers un cabinet médical de la Clusaz		215
		vers un cabinet médical de Thônes		225
		vers un établissement hospitalier d'Annecy de jour		307
		vers un établissement hospitalier d'Annecy de nuit		255
		Pour un transport simultané (2 blessés /ambulance)- par blessé		170
	<b>PAR LES POMPIERS:</b>			
	<b>En cas de carence des ambulances privées</b> pour le transport d'un skieur blessé pris en charge par le service des pistes, le Service Départemental d'Incendie et de Secours engagera une ambulance sapeurs-pompiers (VSAV) après régulation par le SAMU (Centre 15) : intervention d'un véhicule VSAV	jusqu'au 31/12/2021 inclus		183
à partir du 01/01/2022			187	
7	<b>TRANSPORT PAR LE SERVICE DES PISTES:</b>	du secteur de la Croix Fry vers le cabinet médical de Merdassier (en scooter, barquette, quad)	68	
8	<b>Frais de recherche et de secours exceptionnels</b> pour les opérations ne se situant pas dans le cadre défini aux points n° 1 à 6. Ces frais seront facturés au tarif réel dès lors que le nombre de 4 sauveteurs sera dépassé ou en dehors des horaires de fonctionnement des remontées mécaniques fixés par arrêté municipal. Les tarifs seront les suivants :	heure sauveteur en horaire de jour	49	
		heure sauveteur en horaire de nuit	95	
		heure de 4x4 avec chauffeur de jour	68	
		heure de 4x4 avec chauffeur de nuit	116	
		heure de scooter ou de quad avec chauffeur de jour	92	
		heure de scooter ou de quad avec chauffeur de nuit	129	
		heure de chenillette avec chauffeur de jour	204	
		heure de chenillette avec chauffeur de nuit	408	
		heure d'ouverture exceptionnelle de remontées mécaniques avec le personnel nécessaire à son fonctionnement de jour	405	
		heure d'ouverture exceptionnelle de remontées mécaniques avec le personnel nécessaire à son fonctionnement de nuit	623	
		minute de vol d'un hélicoptère - équipage affrété à une société privée	35	